

SEANCE DU 10 FEVRIER 2021

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation 2 février 2021

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 12 février 2021

L'an deux mil vingt et un le 10 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, VASLIN Aurélie

Messieurs, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques

**Absents : excusés :** OUVRARD Tiffany PUGLIA Catherine ZERBIB Délia BODIN Serge MAZELLE Philippe SERVANT Ludovic

**Pouvoirs :**

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2021/04

**DEMANDE DE SUBVENTION DSIL- ECOLES RENOVATION  
ENERGETIQUE**

Madame le Maire rappelle au Conseil que les périodes successives et répétées de canicule rendent très difficile la tenue des cours et posent un réel problème aux élèves et enseignants du groupe scolaire Georges Pompidou. En effet l'école étant équipée de grandes fenêtres vitrées, la chaleur est difficilement soutenable. C'est pourquoi il devient impératif d'équiper toutes les fenêtres de rideaux de protection afin de diminuer au maximum la montée en température dans les salles de classe.

Un devis estimatif a été établi pour un montant de 21 998.13 € HT

Madame le Maire informe les élus que ces travaux peuvent être subventionnés au titre de la DSIL à hauteur de 80 % du HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à déposer une demande de subvention DSIL pour l'équipement de rideaux de protection de l'école Georges Pompidou
- Adopte le plan de financement suivant :

DSIL	80 %	17 598.50
Autofinancement	20 %	4 399.63
Soit-----		21 998.13 € HT

Pour extrait conforme  
Aux ormes le 11 février 2021  
Béatrice FONTAINE  
Maire